

Prestation-conseil, préliminaire à la VAE

Vous désirez vous inscrire dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et vous vous interrogez sur : quel diplôme valider ?

Le centre de formation St Honoré propose une **prestation-conseil** pour la gestion de votre parcours professionnel.

Cette prestation consiste à concrétiser vos choix en matière de VAE en :

- Effectuant un point sur votre parcours professionnel.
- Valorisant vos expériences, au regard de vos motivations.
- Dressant un bilan des vos acquis professionnels et personnels, afin d'optimiser votre choix de VAE.
- Vérifiant la faisabilité de votre projet.

La prestation-conseil se décline en quatre étapes :

- Premier rendez vous d'une heure trente, durant lequel vous re-visitez votre parcours professionnel.
- Deuxième rendez vous d'une heure trente, il permettra de mettre en lumière les compétences acquises en lien avec les référentiels professionnels pour les diplômes qui vous intéressent.
- A l'issue de ces deux rendez vous, le conseiller qui vous aura reçu, effectuera une synthèse de bilan.
- Le troisième rendez vous d'une heure, consistera en une restitution de la synthèse effectuée.

Cette **prestation-conseil** peut être prise en charge par votre employeur dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF).

Coût de la prestation-conseil : 400€

Contacts

Claudine BOULEAU – Responsable de projets

Angélique JENY - Assistante

Tél : 01.42.88.74.07

Courriel : sthovae@stho.org